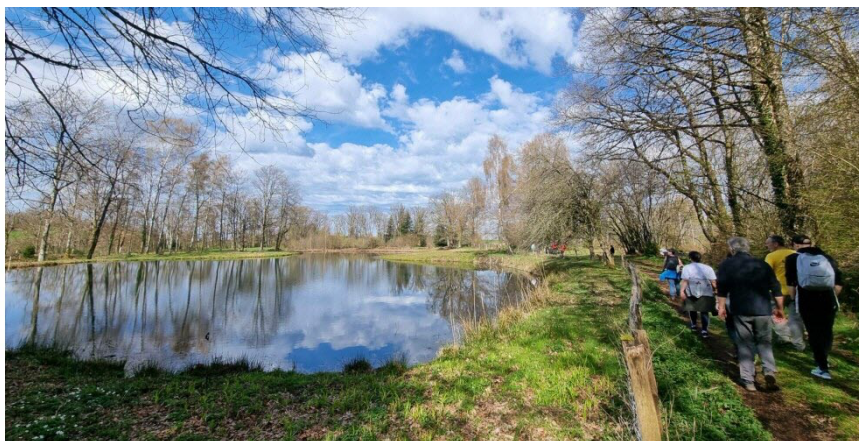


Francheville

Du mieux pour les étangs mais des mises en conformité compliquées

L'Est Républicain - Hier à 19:59 - Temps de lecture : 2 min



Les étangs, un environnement et un écosystème à préserver. Mais aussi un casse-tête administratif pour les propriétaires. Photo d'illustration Edwige Prompt

Quelque 200 propriétaires et amis des Mille étangs (Apame) étaient récemment à la salle des fêtes de Francheville pour leur assemblée annuelle. Le président Hervé Mange saluait également la présence de nombreux élus, dont le président du département, le sénateur et le député montrant « leur intérêt et leur attachement à ce patrimoine exceptionnel et remarquable que les activités de l'Apame visent à préserver et valoriser. Une richesse à travers des intérêts écologiques, économiques, patrimoniaux, culturels et sociaux », rappelait le président.

« Le contexte général est moins défavorable »

En 2025, l'association a conduit des actions autour de quatre axes d'efforts : la représentation des étangs, les faire connaître, échanger avec divers partenaires et conseiller les adhérents. Des actions qui se sont parfois heurtées à des difficultés, « notamment avec le service de la Direction départementale des territoires (DDT), qui alourdit la réglementation nationale, notamment en matière de mise en conformité des plans d'eau. Il motive cette action par le fait que le préfet peut éventuellement aggraver cette réglementation, oubliant qu'il peut aussi l'adapter si elle est excessive au regard de la situation. Cette incertitude juridique, associée à des courriers parfois sans réponse, décourage les propriétaires à initier des dossiers de mise en conformité et cette situation désespère parfois ceux qui ne peuvent répondre à toutes les exigences ».

« Toutefois tout n'est pas négatif et le contexte général, bien qu'il reste perfectible, est moins défavorable aux étangs qu'il ne l'a été. Et cela grâce à des élus, des chercheurs, des associations et certains services de l'État », précise Hervé Mange.

Articles les plus lus

Société

- 1 Pont-à-Mousson.** « Environ 20 places de stationnement » retirées en ville d'ici la fin de ...
- 2 Belfort.** Risque d'explosion, fermeture au public... Une opération de déminage réalisée la ...
- 3 Bar-le-Duc.** « Je quitte une famille » : après 39 ans de servi au Porto, Thierry ...

Pour 2026, outre le suivi de divers dossiers, tel le règlement européen de restauration de la nature, le Code de l'environnement, la charte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV), « il est essentiel que tous les acteurs reprennent la main sur la réglementation et l'étude de la création d'une structure d'aide à la mise en conformité des étangs est souhaitable ».

Société

Vie associative



► [Signaler une erreur dans cet article](#)
